

Courrier arrivé le : 28/11/17  
N° : 306

MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

Le ministre d'Etat

Paris, le 24 NOV. 2017

Monsieur le Commissaire Général,

L'établissement public Météo-France est chargé d'assurer la prévision de la météorologie et la connaissance du changement climatique, ainsi que d'exercer les attributions de l'État en matière de sécurité météorologique des personnes et des biens, conformément à son décret de création n°93-861 du 18 juin 1993. Les données et services qu'il produit jouent ainsi un rôle majeur dans l'activité socio-économique de la France, comme pour les autres pays avancés : ils influent ainsi sur l'optimisation des déplacements aériens, terrestres et maritimes, l'optimisation des activités agricoles et forestières, l'optimisation de la construction et de l'urbanisme, la sécurité des personnes et des biens, la planification d'actions militaires sur un théâtre d'opérations extérieur, etc...

Au plan international, plusieurs études ont déjà été conduites pour évaluer l'intérêt socio-économique de la prévision météorologique. Par exemple, le retour socio-économique du service public météorologique britannique a été évalué en 2015 à au moins 2 milliards d'euros par année pour le Royaume-Uni pour les secteurs de l'aviation, des transports terrestres, de la prévention des crues et des tempêtes et plus généralement pour l'activité économique et sociale du pays. (cf. *Public Weather Service Value for Money Review*<sup>1</sup>, Mars 2015).

Au plan européen, l'organisation européenne pour l'exploitation des satellites météorologiques, EUMETSAT, a également étudié le rapport coût-bénéfice des programmes satellitaires (cf. par exemple *EUMETSAT socio-economic benefit studies*<sup>2</sup>, juin 2014). Cette étude évalue le rapport coût-bénéfice des satellites MetOp de seconde génération à orbite polaire à un niveau minimal de 5 et plus probablement excédant 20.

Au plan national, conformément à la loi du 31 décembre 2012 rendant obligatoire, pour l'ensemble des investissements publics, la réalisation d'une évaluation socio-économique, une étude a été conduite pour le renouvellement des moyens de calculs intensifs de Météo-France (Évaluation socio-économique du projet d'augmentation de puissance du supercalculateur de Météo-France, automne 2016). Elle conclut que pour 1 euro investi en calcul intensif, une valeur ajoutée nette de 12 euros est créée.

<sup>1</sup> - <https://www.metoffice.gov.uk/about-us/what/pws/value>

<sup>2</sup> - [http://www.wmo.int/pages/prog/sat/meetings/documents/CM-12\\_Doc\\_03-02-01\\_EUMETSAT-EPS-CostBenefitStudy.pdf](http://www.wmo.int/pages/prog/sat/meetings/documents/CM-12_Doc_03-02-01_EUMETSAT-EPS-CostBenefitStudy.pdf)

**Monsieur Michel YAHIEL**  
Commissaire général  
France Stratégie  
18 rue de Martignac  
75700 PARIS CEDEX 7

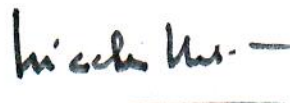
Après contre-expertise, le Commissariat général à l'investissement a ainsi donné un avis très favorable au projet d'augmentation de la puissance du supercalculateur de Météo-France le 5 décembre 2016.

Cette évaluation ne concernant que le champ des moyens de calcul de Météo-France, il me semble nécessaire d'élargir le champ de l'évaluation socio-économique à l'ensemble des activités de Météo-France, tant en ce qui concerne les données que les services produits. France Stratégie me paraît tout à fait légitime et pertinent pour mener cette étude et des premiers contacts positifs ont été pris entre vos services et les miens à ce sujet. Je souhaite donc que France Stratégie réalise cette étude.

Elle devra notamment prendre en considération les domaines des 21 politiques publiques identifiées comme prioritaires par le programme Action Publique 2022, lancé par le Premier ministre le 26 septembre dernier, dont l'Enseignement supérieur et recherche, la Défense, l'Outre-Mer, les Sécurités, le Soutien à l'agriculture et la forêt, la politique des Transports, l'Énergie et le Logement.

Les résultats de cette étude prendront pleinement leur place dans la démarche Action publique 2022, à laquelle Météo-France doit apporter sa contribution dans le courant du premier trimestre de l'année 2018. Aussi, serait-il opportun que vous puissiez me faire part de vos conclusions pour le mois de mars 2018. J'ai demandé au président-directeur général de Météo-France de mettre à votre disposition toutes les données nécessaires à l'étude que vous allez mener.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le commissaire général, l'expression de ma considération la plus distinguée.



Nicolas HULOT

Copie à :

- M. Jean-Marc Lacave, PDG de Météo France
- Mme Laurence Monnoyer-Smith, Commissaire Générale au développement durable